

10 défis pour **la planète**



autrement

Dirigé par **Alain Dubresson** et **Yvette Veyret**

Extrait de la publication

Dirigé par Alain Dubresson et Yvette Veyret

10 défis pour la planète

Éditions Autrement

Extrait de la publication

Cet ouvrage a été publié avec le soutien du Comité national français de géographie.

Le suivi éditorial de cet ouvrage a été assuré par Marion Chatizel.

© 2012, Éditions Autrement – 77, rue du Faubourg-Saint-Antoine, 75011 Paris

Tél. : 01 44 73 80 00. Fax : 01 44 73 00 12.

E-mail : contact@autrement.com

ISBN : 978-2-7467-3296-4

Dépôt légal : avril 2012. Imprimé et broché en France.

10 défis pour **la planète**

L'idée d'une « crise écologique globale » annonçant un désastre planétaire est largement répandue. Les perspectives démographiques – 9,3 milliards d'individus en 2050, plus de 10 milliards en 2100 – font surgir de grandes peurs sociales, environnementales et sanitaires.

Cet ouvrage propose un regard différent. Les auteurs, tous géographes reconnus, analysent dix grands défis du **xxi^e** siècle, en soulignant la capacité de nos sociétés à y répondre par de nouveaux choix politiques, appuyés sur les sciences et les techniques. Nourrir les hommes, partager l'eau, préserver les ressources, rendre les villes vivables, développer les transports... Comment vivre ensemble et construire l'avenir dans un monde que l'on sait fragile ?

La planète des hommes est un bien commun : à chaque société de trouver le moyen de la respecter.

Sous la direction d'**Alain Dubresson**, professeur agrégé de géographie à l'université Paris-Ouest Nanterre La Défense et président du Comité national français de géographie et **Yvette Veyret**, professeure agrégée émérite de géographie.

Conception graphique : Kamy Pakdel

Illustration de couverture : © plainpicture/Christian Diehl

Imprimé et broché en France

Extrait de la publication

Introduction

Regarder la planète autrement

Du 20 au 22 juin 2012, trois grands objectifs sont à l'ordre du jour de la conférence mondiale des Nations unies pour le développement durable, Rio+20. Le premier consiste à définir une vision commune d'une économie verte et équitable. Le deuxième vise à mettre en place une gouvernance mondiale du développement durable et de l'environnement. Le troisième cherche à prolonger les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en incluant la lutte contre la désertification et la diminution des réserves de pêche, la prise en compte des enjeux environnementaux dans les échanges économiques, ainsi que le droit des peuples à l'information sur l'environnement.

Vingt ans après le premier sommet de la terre à Rio, où fut exprimée la volonté de penser autrement le monde et son devenir, affirmée une démarche intégrée ne séparant plus la « nature » des sociétés humaines et promue l'articulation entre développement économique, équité socio-spatiale et usage raisonné des ressources de la planète, on mesure le chemin parcouru. Mise en avant, la dimension environnementale contraint à repenser les notions de ressource, de besoin, à redéfinir les modèles de

croissance et de société, et à s'interroger sur toutes les transitions possibles, de la transition énergétique à celle des économies « bas carbone », pour relever les défis du XXI^e siècle.

On pourrait se féliciter de cette insistance sur la complexité systémique de la planète si la victoire du concept d'environnement n'était trop souvent accompagnée du retour de grandes peurs. Véhiculées par l'idée de « crise écologique globale » responsable du réchauffement climatique et annonçant le désastre planétaire, ces peurs font resurgir les démons malthusiens et recyclent des idées déjà propagées par le rapport Meadows en 1972, qui préconisait un arrêt de la croissance pour faire face à la finitude des ressources. Le fondement de ces idées perdure. Avec 9,3 milliards d'êtres humains attendus en 2050, dont 8,5 dans les Suds et 6,2 peuplant les villes, et plus de 10 milliards en 2100, la « bombe P » (ou « bombe Population ») conduirait à l'impossibilité de faire face aux besoins humains élémentaires. L'alimentation ou l'accès à l'eau douce ne pourraient plus être assurés, les mégapoles deviendraient des monstruopoles invivables et le chaos guetterait l'humanité. Aux peurs environnementales, sur lesquelles s'appuient les défenseurs de la « conservation » ou de la « protection » de la nature, s'ajoutent celles des sociétés « autres », facilitées par la mise en réseau du monde, l'intense circulation des biens, des personnes et des idéologies. Le basculement asiatique, la montée en puissance économique et politique des pays dits émergents, en particulier de la Chine, inquiètent l'Occident. L'émergence de la Chine sur la scène économique et diplomatique mondiale est aujourd'hui un des faits majeurs. Elle bouscule les équilibres et apporte une autre conception du monde et de la puissance qui peut remettre en question les bases du système international édifié au sortir de la Seconde Guerre mondiale. Cette crainte et la perspective d'une Afrique peuplée de 2 milliards d'individus nourrissent tous les fantasmes et les thèses les plus contestables, comme celle du choc des civilisations.

Éloignés des visions alarmistes, voire catastrophistes, travaillant depuis longtemps sur les problèmes posés, les auteurs de cet ouvrage s'emparent de dix défis déjà largement débattus en apportant un regard

géographique différent. Ils affirment la place centrale des sociétés humaines, des sciences et des techniques maîtrisées, de la négociation des solutions possibles entre tous les acteurs. Les défis à relever et les questions à résoudre ne sont pas uniquement d'ordre naturaliste. Il ne s'agit pas de « sauver la terre » en conservant la « nature » pour mieux la protéger, en multipliant les parcs et les réserves excluant des sociétés ou en réduisant le nombre d'humains. Il s'agit de trouver, démocratiquement, les voies et les moyens de vivre ensemble sur une planète dont on a pris conscience qu'elle n'est pas infinie. Cette ambition implique une recherche constante de l'équité sociale et spatiale, combinaison ici qualifiée de « justice spatiale », dans le respect de la diversité des sociétés, chacune d'entre elles ayant à inventer localement ses modalités de durabilité. Si, comme l'affirment les Nations unies, les peuples ont un droit à l'information sur l'environnement, ils doivent en retour avoir le droit de choisir leur propre compromis de développement durable adapté.

Nombre de visions du monde sont fondées sur des certitudes, alors que beaucoup d'incertitudes subsistent en termes de méthodes et de mesures. Le changement climatique est certes une réalité et un problème, mais il demeure difficile de savoir s'il résulte du forçage par l'activité humaine ou de la variabilité naturelle du climat terrestre, ou encore, et plus probablement, de la combinaison des deux sur des durées différentes. La diversité du vivant est un élément vital du fonctionnement de la planète, mais le nombre total d'espèces reste mal connu, entre cinq et trente millions, dont deux à peine sont répertoriées, et nul ne peut affirmer l'existence d'un lien indiscutable entre perte d'habitat par déforestation, mise en valeur agricole ou urbanisation, et disparition d'espèces. Si les statistiques de production alimentaire sont douteuses dans les Suds, là comme ailleurs les données urbaines ne sont pas plus précises. Dans les Nordes comme dans les Suds, on s'interroge toujours, et souvent de manière polémique, sur les relations entre la forme de la ville, dense ou étalée, et l'intensité des pollutions diverses. De nombreuses contradictions existent entre les données globales et la réalité à l'échelle nationale ou locale. Contrairement aux idées reçues, le problème majeur de l'accès

à l'eau douce renouvelable n'est pas celui du volume mondial disponible – 33 500 à 47 000 km³ pour 3 600 consommés par an –, mais celui de l'inégale répartition géographique et sociale de la ressource.

La question des échelles, rarement prise en compte dans les grands débats médiatisés ou noyée dans les approches globalisantes, est essentielle. Quelle est, par exemple, la bonne échelle pour définir la menace pesant sur la biodiversité, pour mettre en place d'éventuelles pratiques de préservation, pour combiner compétitivité, performance économique et redistribution équitable dans les villes, ou encore pour gérer les ressources en eau ? Quelles sont les échelles pertinentes d'action pour atténuer les effets du réchauffement climatique ou s'en accommoder, et à quoi faudrait-il d'ailleurs s'accommoder au regard des spécificités locales ? Les échelles ne sont cependant qu'un des éléments de l'organisation et de la gestion des territoires, lesquelles sont indissociables des rapports de pouvoir, donc du politique.

Qu'on soit ou non d'accord avec David Harvey, pour qui le développement inégal (*uneven development*), à toutes les échelles, avec ses conséquences environnementales néfastes, est un produit et une condition de la reproduction du capitalisme, l'exacerbation de la concurrence entre les territoires est un fait. Dans ce contexte, beaucoup de questions demeurent à ce jour sans réponses. Comment passer à une agriculture raisonnée limitant le productivisme, à une révolution doublement verte dans les Suds et, partout, à une agriculture écologiquement intensive, sans des choix portés par les pouvoirs d'État et une révision totale de l'organisation actuelle des échanges internationaux ? Qui définit le statut de l'eau : bien public mondial, national, régional ou marchandise ? Qui peut et doit prendre en charge les grandes questions sanitaires mondiales alors que les inégalités sociales et spatiales sont considérables ? Les transports sont les premiers consommateurs énergétiques et les premiers émetteurs de pollutions anthropiques : pour découpler croissance économique et nuisances, qui peut promouvoir des transports plus vertueux face aux puissants lobbys ?

Parmi les nombreux obstacles existant sur les chemins de la connais-

sance et de l'action, deux sont particulièrement redoutables. Le premier est d'ordre scientifique. En dépit d'incontestables progrès induits par la démarche systémique, il demeure très difficile d'hybrider sérieusement les transformations d'origine anthropique et celles d'origine naturelle. Celles-ci ont leurs propres modes de régulation, encore mal connus, et dont les mécanismes comme les temporalités ne sont pas ceux des humains. Le second est d'ordre politique. Pour mettre en œuvre une gouvernance mondiale du développement durable et de l'environnement, souhaitée par les Nations unies, il est nécessaire qu'existe une croyance partagée, parce que l'intérêt général à l'échelle globale est une condition de tout progrès aux autres échelles. En ce sens, la planète des hommes doit être perçue comme un bien commun dont chacune des sociétés, à son échelle et avec son propre chemin, est responsable.

On est encore loin du compte dans le monde actuel, tant les ruptures avec les systèmes de pensée et d'action existants sont nombreuses, difficiles à expliquer et, plus encore, à faire admettre. Sommes-nous capables de provoquer un acte démocratique d'imagination collective à l'échelle planétaire, créateur d'une utopie partagée, inspirée des principes du développement durable et attaquant de front le problème de la justice sociale et spatiale ? Là est sans doute l'un des plus grands défis. Avoir contribué à en persuader les lecteurs serait une grande satisfaction pour les géographes auteurs de cet ouvrage.

Alain Dubresson et Yvette Veyret

Vertige démographique : le retour des grandes peurs ?

À l'échelle planétaire, les effets des processus démographiques sont saisissants. On peut en citer quatre types qui, conjugués les uns aux autres, peuvent effectivement donner le vertige, de prime abord, à un public non averti.

En raison de la transition démographique – c'est-à-dire du passage d'un régime démographique de mortalité et de natalité élevées à un régime de basse mortalité, puis de faible natalité –, la population dans le monde, estimée à 2 532 millions en 1950, a atteint 6 122 millions en 2000 pour passer le cap des 7 milliards dans les derniers jours de l'année 2011. Selon les hypothèses moyennes, elle sera de 9 306 millions en 2050.

Cette population ne cesse de se concentrer dans les villes : 729 millions d'habitants, soit 28,8 % de la population mondiale, y habitaient en 1950. La population urbaine quadruple presque en cinquante ans, puisqu'en 2000 elle comprend 2 837 millions de personnes, soit 46,4 % de la population mondiale. Selon l'ONU, le seuil de 50 % est d'ailleurs dépassé depuis 2008. La projection moyenne indique 6 285 millions d'habitants dans les villes en 2050, soit 68,7 % de la population totale. Une humanité

plus nombreuse, un peuplement plus concentré que jamais, accompagné dans le même temps par une baisse de la densité rurale.

Mais aussi une population qui vieillit. La proportion des personnes âgées et leur nombre augmentent, résultant à la fois de la hausse de l'espérance de vie et de l'héritage démographique des naissances antérieures fournissant à terme des générations âgées plus nombreuses. Les personnes de 65 ans ou plus étaient 130 millions en 1950, formant 5,2 % de la population dans le monde. Le vieillissement au cours de la seconde moitié du ^{xx}e siècle a été modéré, puisque le pourcentage de seniors ne s'élevait qu'à 6,9 % en 2000. En revanche, pendant la même période, la « gérontocroissance » a été intense : le nombre des 65 ans ou plus atteignant 422 millions en 2000, soit une progression de 223 %. Ce chiffre peut pourtant être considéré comme faible par rapport à la projection moyenne pour 2050 qui atteint 1 510 millions, soit 16,2 % de la population mondiale.

Reste un quatrième processus : la migration. Sous l'effet combiné de facteurs politiques, économiques, démographiques, sociaux ou environnementaux, les migrations internationales sont croissantes. Faute d'estimations pour 1950, l'ONU livre un premier chiffre, en 1990, de 155 millions d'immigrants dans le monde, définis comme des personnes nées dans un autre pays que celui dans lequel elles résident. Le nombre d'immigrants est ensuite estimé à 178 millions en 2000, puis 214 millions en 2010. L'Office des migrations internationales propose une projection à 405 millions en 2050.

Autrement dit, au cours de la première moitié du ^{xxi}e siècle, la population dans le monde pourrait augmenter de 52 %, la population urbaine de 122 %, la population âgée de 65 ans ou plus de 258 % et le nombre d'immigrants de 128 %. De tels pourcentages suscitent des appréhensions. Y a-t-il assez de ressources sur Terre pour satisfaire de tels effectifs ? Les villes ne vont-elles pas s'effondrer sous le poids du nombre ? La croissance de l'immigration ne va-t-elle pas déstabiliser la planète ?

Une Terre surpeuplée au regard des ressources ?

Penser le risque de surpopulation comme un danger réel revient à considérer que les ressources sont par nature limitées. C'est aussi méconnaître la géographie de la population. L'histoire de la pensée géodémographique apprend que la crainte de la surpopulation est une vieille antienne. On en trouve déjà trace à des périodes où l'humanité compte moins de 250 millions d'habitants, soit vingt-six fois moins que dans les années 2010. En effet, avant l'ère chrétienne, de nombreux historiens classiques s'inquiètent d'une croissance démographique qui pourrait générer des risques d'insuffisances alimentaires ou de dégradation de l'environnement. Prenons l'exemple de Platon qui, craignant une surpopulation dans la cité, plaide dans ses *Lois* (livre V) pour la fixité démographique et présente tout un ensemble de mesures publiques visant à « ajuster le nombre des foyers au chiffre de cinq mille quarante ». Pour le philosophe, il faut autoritairement restreindre les naissances si nécessaire, car « le nombre des foyers maintenant délimité par nous doit toujours rester le même, sans s'accroître ». Aristote, tout en embrassant les vues de Platon, insiste davantage sur les risques économiques de la croissance démographique. Il prétend, dans le deuxième livre de *Politique*, que, si ce phénomène se renforce, il « arrivera fatalement que les enfants en surnombre ne posséderont rien du tout ».

Dans l'Occident du deuxième millénaire, dès que la pensée politique retrouve de l'autonomie vis-à-vis de la doctrine religieuse, le souci de s'intéresser à la politique démographique des États revient. Le risque de surpopulation, difficile à étayer pendant les siècles de dépopulation accompagnant la chute de l'Empire romain, réapparaît. Au XVI^e siècle, le penseur italien Giovanni Botero craint que, à un certain stade, « la puissance génératrice des hommes l'emporte sur la puissance nutritive des cités » (*Causes de la grandeur et de la magnificence des cités*, 1588). Outre-Manche, Francis Bacon, dans ses *Essais* (« Des séditions et des troubles », chapitre XV) publiés en 1597, se soucie de la possibilité de nourrir la population à une époque – la fin du XVI^e siècle – où l'Angleterre compte à peine plus de 4 millions d'habitants : « En règle générale, il faut

veiller à ce que la population d'un royaume (surtout si elle n'est pas fauchée par les guerres) n'excède pas la production du pays qui doit la maintenir. » Un demi-siècle plus tard, toujours en Angleterre, Thomas Hobbes partage un souci semblable en écrivant dans *Léviathan* (1651) : « Quant à l'abondance de la matière, elle est limitée par la nature aux biens qui sortent des deux mamelles de notre mère commune, à savoir la terre et la mer. » Le risque de surpopulation n'est pas seulement évoqué en Europe. En Chine, Hong-Liang-Ki écrit notamment dans un traité intitulé *Opinions*, datant de 1793 : « La superficie des terres et le nombre des maisons demeurent toujours insuffisants tandis que le nombre de familles et des individus se trouvent toujours en excès. »

Le risque de surpopulation est ensuite théorisé par l'économiste Thomas Malthus qui s'inquiète, dans la seconde édition de son *Essai sur le principe de population* (1803), d'une croissance géométrique (du type 2-4-8-16...) de la population trop élevée par rapport à la croissance des ressources alimentaires, qui ne pourrait être qu'arithmétique (1-2-3-4...). Et, tout au long du XIX^e siècle, dans chaque famille de pensée, s'opposent les hérauts du risque de surpopulation à ceux qui adhèrent à la formule antimalthusienne de Pierre-Joseph Proudhon : « Il n'y a qu'un homme en trop sur Terre, c'est Malthus. » En France, Jean-Baptiste Say, un vulgarisateur de Malthus, résume ainsi son avis sur la population : « Les institutions les plus favorables au bonheur de l'humanité sont celles qui tendent à multiplier les capitaux. Il convient donc d'encourager les hommes à faire des épargnes plutôt que des enfants. » (*Cours complet*, 1828, 6^e partie).

Certes, les craintes de surpopulation de la planète énoncées dans le passé ont été démenties. Mais cela ne signifie pas qu'elles n'aient aucune pertinence pour l'avenir. L'humanité ne finira-t-elle pas par être confrontée à un plafond de ressources ? Pour répondre à cette question, il faut préciser la définition du mot ressource. Selon *Le Robert*, il s'agit de « moyens matériels dont dispose ou peut disposer une collectivité ». Or, disposer, c'est « avoir l'usage », un usage qui est très différent selon les capacités techniques. Par exemple, la Terre fournit depuis toujours les

différents éléments entrant dans la composition du savon, mais l'homme n'a su les utiliser à des fins hygiéniques qu'il y a 4 500 ans environ, dans les territoires de la civilisation sumérienne. Au Moyen Âge, en Europe, le savon est encore peu répandu car c'est un luxe. Il faut attendre les progrès techniques du XIX^e siècle et la montée des préoccupations d'hygiène publique pour que la démultiplication de l'usage de savons s'effectue, contribuant par exemple à la baisse de la mortalité maternelle et donc à l'augmentation de l'espérance de vie. Autrement dit, les éléments entrant dans la composition du savon ne sont devenus des ressources utilisées pour l'humanité dans son ensemble que suite à différents progrès.

Autre exemple : la silice, dont la forme la plus familière est le sable, était encore une substance banale aux deux tiers du XX^e siècle. Elle est devenue une ressource essentielle depuis qu'elle est utilisée pour fabriquer des verres spéciaux, des fibres optiques, qui ont notamment révolutionné les techniques de diagnostic médical et les télécommunications et, surtout, depuis que son principal composant, le silicium (métalloïde semi-conducteur), est employé en électronique.

Troisième exemple : les très basses températures existent depuis l'aube de l'humanité. Mais leur caractère de ressource utilisable n'a pris de l'ampleur qu'avec les cryotechniques, ou techniques du froid, lancées au XIX^e siècle par Charles Tellier, permettant de conserver et de stocker des denrées périssables, comme les fruits et la viande, puis de les transporter, à des coûts de plus en plus faibles.

Ce que nous apprennent ces exemples (auxquels nous pourrions ajouter le titane ou encore le vent), c'est bien que la question des ressources est relative à la créativité et à l'action humaines. Dans cette même logique, nous dirons que le terme de « surpopulation » n'a pas de signification absolue, mais qu'il est nécessairement *relatif*. La population est considérée comme « trop nombreuse », même lorsque sa densité est faible, lorsqu'elle ne résout pas ses problèmes d'alimentation, de santé, etc. Or, de telles situations ont des « remèdes » ; elles sont évitables. Ce

que certains nomment « surpopulation », c'est le déséquilibre entre le nombre d'hommes et le volume des biens connus usités, auquel s'ajoute une gouvernance inadaptée. Comme le précise Pierre Salignon, directeur général de Médecins du monde, au sujet de la famine en Somalie de l'été 2011 : « Le principal facteur limitant les secours est [...] l'instabilité du pays. » La famine sévit de nouveau comme résultat d'« un long processus de dégradation, associant des agressions climatiques répétées et les conflits qui ravagent le pays depuis le début des années 1990 » (*Le Monde*, 27 juillet 2011). En fait, le mot « surpopulation » est souvent utilisé comme un terme péjoratif désignant la pauvreté. Or, nombre de territoires dont l'indice de développement humain (IDH) est faible sont peudenses ; ils disposent très souvent d'un potentiel important de ressources, mais souffrent d'une mauvaise gouvernance.

En réalité, la population n'a crû et ne peut croître que si elle utilise intelligemment, c'est-à-dire selon une logique de développement durable, les disponibilités existantes. Sans cela, les taux de mortalité augmenteraient et réduiraient le nombre des hommes. Lorsque le géographe de la population se demande pourquoi l'humanité est passée de 1,6 milliard vers 1900 à 7 milliards en 2012, il trouve comme explication les avancées médicales et pharmaceutiques, la diffusion de comportements hygiéniques, le progrès technique agricole ayant permis une alimentation plus régulière et plus variée et, en outre, la mécanisation d'un certain nombre de tâches qui a apporté une amélioration moyenne des conditions de travail. La croissance démographique mondiale inédite des deux derniers siècles n'est pas le fruit d'un docteur Faust : elle est le résultat de progrès de l'humanité, parvenus à faire reculer la mortalité. Dans de nombreux pays, la mortalité infantile, la mortalité maternelle et celle des enfants et des adolescents ont diminué de plus de 95 %. En conséquence, l'espérance de vie à la naissance a plus que doublé et parfois triplé chez certaines populations.

Pour l'avenir, la géodémographie prévoit que le XXI^e siècle ne connaîtra donc nullement une « explosion démographique », mais enregistrera une nette décélération : baisse de la fécondité, baisse du taux de natalité,

baisse du taux d'accroissement naturel, baisse de l'excédent annuel des naissances sur les décès. Toutefois, le futur de l'humanité ne tient pas seulement au nombre absolu des habitants, mais aussi à la question de leur répartition spatiale. N'y a-t-il pas des risques environnementaux à la concentration urbaine ?

Une urbanisation surpolluante ou pionnière du développement durable ?

La question de la qualité de l'environnement dans la ville est essentielle pour la science de la population, puisqu'elle en est à l'origine. En effet, le premier ouvrage scientifique traitant de population, publié en 1662, porte sur une grande ville européenne : Londres. John Graunt, l'auteur des *Observations naturelles et politiques répertoriées dans l'index ci-après et faites sur les bulletins de mortalité*, cherche non seulement à dénombrer la population en réalisant des travaux statistiques, mais surtout à examiner les interférences entre cette concentration de population qu'est la ville de Londres et son environnement. Il construit, à partir de sources diverses qui ne traitaient pas directement de cet objet, des informations démographiques qui, au regard de notre situation contemporaine, sont terrifiantes par ce qu'elles révèlent sur la vie londonienne : la mortalité y est non seulement extrêmement élevée (« environ 36 % de tous les individus conçus sont morts avant 6 ans ») – ce qui est le cas dans tous les pays du monde durant les régimes démographiques antérieurs à la transition –, mais elle l'est davantage encore dans la capitale anglaise qu'à la campagne. L'une des raisons tient à l'insalubrité de l'air de la ville, aux « fumées, vapeurs et puanteurs ». John Graunt ajoute : « Je me suis demandé si une ville, en devenant plus peuplée, ne devient pas, justement à cause de cela, plus insalubre. J'incline à croire que Londres est aujourd'hui plus insalubre que jadis en partie parce qu'elle est plus peuplée, mais surtout parce que, comme je l'ai entendu dire, on brûlait à Londres, il y a 60 ans, peu de charbon, et qu'aujourd'hui il est utilisé universellement. » Deux conséquences s'ensuivent : davantage d'insalubrité et une surmortalité par rapport aux campagnes.

Cependant, depuis 1662, les conditions de vie en ville ont changé de façon absolue, à l'image des évolutions des modes de vie à la campagne. Contrairement aux craintes d'une aggravation de la situation si la population continuait d'augmenter – craintes légitimes au regard de ce qui se passait à Londres en 1662 et de la croissance de sa population qui atteint 7,6 millions en 2003, soit vingt fois plus qu'à l'époque –, les hommes ont réussi à créer des conditions d'environnement urbain permettant de réduire considérablement les facteurs de mortalité que John Graunt avait identifiés. En outre, l'histoire démographique enseigne que les conditions d'environnement se sont améliorées plus vite en ville qu'à la campagne et que les progrès contre l'insalubrité y ont aussi été plus rapides. En ville, la concentration d'habitants amortit financièrement la mise en place d'équipements (tout-à-l'égout, stations d'épuration), de services (hygiène publique) et de réseaux (eau, assainissement...), permettant de réduire la mortalité. Les données urbaines attestent donc que les conditions de l'environnement de la ville se sont améliorées, en dépit de profondes inégalités, selon le niveau de développement des pays et des villes. Mais ce qui était vrai dans les derniers siècles du deuxième millénaire ne le sera peut-être plus au XXI^e siècle, alors que la population urbaine dans le monde prend une importance absolue et relative sans précédent.

La géographie de la population apporte trois éléments de réflexion sur la question de l'urbanisation.

Premièrement, les données publiées par les instituts statistiques doivent être relativisées car elles reposent sur des normes diverses à l'intérieur d'un même pays, extrêmement différentes selon les États et souvent discutables. Par exemple, d'après les derniers recensements, la population de la France métropolitaine est à 75 % urbaine. Cependant, si l'on modifiait un des critères essentiels, celui de 2 000 habitants agglomérés, et en considérant uniquement les communes d'au moins 10 000 habitants, le taux d'urbanisation s'abaisserait en dessous de 64 %.

Deuxièmement, l'urbanisation est inégale sur la planète. D'une part, il existe des villes dont la population augmente et d'autres où elle diminue.

D'autre part, le phénomène d'urbanisation est polymorphe. Non seulement il dépend de la façon dont se combinent, sur un territoire urbain, le mouvement naturel et le mouvement migratoire, mais chacun de ces mouvements a une intensité due à plusieurs déterminants. Par exemple, le solde migratoire d'une ville dépend d'abord de déterminants proches, comme les possibilités de circulation interne et internationale, les facteurs d'attraction (volume du marché de l'emploi, bonne image, offre de connexions et de services...) ou, à l'inverse, ceux de répulsion (mauvaise qualité de vie, insécurité, déclin économique...). S'y ajoutent des déterminants lointains liés aux personnes susceptibles d'y devenir des immigrants (éducation ouverte à la migration, capacité linguistique, ambition d'amélioration de ses conditions, recherches d'aménités...). Enfin, le troisième type de déterminants, dénommé « lointain-lointain », est lié aux variables géopolitiques internes et externes, aux politiques nationales d'aménagement urbain (assises ou non sur l'idée du développement durable), aux choix de gouvernance de la ville et à son degré d'autonomie fixé par le système institutionnel.

Troisièmement, la comparaison entre la taille démographique des villes et leur qualité de vie ne débouche sur aucune corrélation. La qualité de l'environnement urbain n'est pas dépendante du nombre d'habitants, mais de la gouvernance urbaine et du comportement des habitants. Il suffit d'examiner les agglomérations mondiales les plus peuplées – dans l'ordre décroissant : Tokyo, Delhi, São Paulo, Bombay, Mexico et New York – pour mettre en évidence que leurs niveaux d'émission de gaz à effet de serre par habitant, de pollution, de sécurité d'emploi, de mortalité infantile, d'espérance de vie ne sont nullement corrélés à leur poids démographique.

L'urbanisation n'est donc *a priori* ni un bon ni un mauvais processus ; cela dépend de la façon dont elle est gérée. Ainsi, les peurs de vertige démographique s'expliquent en grande partie par une méconnaissance de la géographie de la population. Il convient en effet de ne pas limiter l'approche à une vision planétaire et globalisante mais, au contraire, d'examiner à toutes les échelles la situation et l'évolution du peuplement

Les transports, entre développement (non) durable et (dé)structuration territoriale ?	111
<i>Jean Varlet et Pierre Zembri</i>	
La Chine, quelle place dans le nouvel ordre mondial ?	125
<i>Thierry Sanjuan</i>	
Pourquoi la justice spatiale ?	137
<i>Frédéric Dufaux, Philippe Gervais-Lambony et Sophie Moreau</i>	
 Annexes	 149
 Le Comité national français de géographie	 151
Biographies des auteurs	152
Crédits cartographiques	157

Achévé d'imprimer en mars 2012 chez Corlet Imp. S.A., 14110 Condé-sur-Noireau (Calvados),
France.

Dépôt légal : avril 2012. ISBN : 978-2-7467-3168-4

Imprimé en France.